

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2300 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**

N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités en :
and Cofrac rules of application for the activities of in :

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX**FOOD AND FOOD PRODUCTS / PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES**réalisées par / *performed by :***ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux****Unité de mycologie****Domaine de Pixérécourt - BP 40009****54220 MALZEVILLE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **15/10/2020**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2300 Rév 7.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2300 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2300 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
Unité de mycologie
Domaine de Pixérécourt - BP 40009
54220 MALZEVILLE

Dans son unité :

- **Unité de Mycologie**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

Portée flexible FLEX1

# AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Mycologie (Essais et analyses en mycologie végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Semences et graines de céréales	<i>Tilletia indica</i> (agent de la carie de Karnal)	Détection par filtration sélective et identification morphologique	MOA 017
Troncs et branches de Chataignier (<i>Castanea</i> spp.)	<i>Cryphonectria parasitica</i>	Détection et identification morphologique.	MF/97/04
Troncs et branches de platane	<i>Ceratocystis platani</i>	Détection par piégeage biologique et identification morphologique.	MOA 015
Tissu végétatif de <i>Pinus</i> spp et <i>Pseudotsuga menziesii</i>	<i>Fusarium circinatum</i>	Détection par isolement mycologique et caractérisation morphométrique	ANSES/LSV/MA052

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX3

Portée générale 1

# AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Mycologie <i>(Essais et analyses en mycologie végétale – LAB GTA 40)</i>			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
1	Semences végétales	- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR point final (méthode qualitative)
		- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR en temps réel (méthode qualitative)
2	Végétaux (tous organes sauf semences)	- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR point final (méthode qualitative)
		- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR en temps réel (méthode qualitative)
3	Champignons et organismes généralement assimilés (toutes formes : culture pure, spores, mycélium, carpophores)	- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR point final (méthode qualitative)
		- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Extraction manuelle d'acides nucléiques par adsorption sur colonne Amplification d'ADN par PCR en temps réel (méthode qualitative)

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

*** La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.**

Portée flexible FLEX3

Portée générale 2

# AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Mycologie <i>(Essais et analyses en mycologie végétale – LAB GTA 40)</i>			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
4	Extraits d'ADN (Végétaux, champignons et organismes généralement assimilés)	- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Amplification d'ADN par PCR point final (méthode qualitative)
		- Champignons sensu stricto et organismes généralement assimilés	Amplification d'ADN par PCR en temps réel (méthode qualitative)

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

*** La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **15/10/2020** Date de fin de validité : **31/05/2021**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Sonia LIBERSOU

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2300 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr